



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Cartigny est convoqué en séance ordinaire le lundi 9 décembre 2019 à 20h30

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2019 ;
2. Communications du bureau du Conseil municipal ;
3. Communications et propositions du maire et des adjointes ;
4. Rapports de commissions ;
5. Délibération relative au transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier de l'appartement du bâtiment de la maison communale dite « Ferme Gallay » sis parcelle no. 2518 ;
6. Propositions et questions.

Guy Vouillamoz

Président

Cartigny, le 28 novembre 2019